



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

SEANCE DU JEUDI 18 JUILLET 2024

Le jeudi 18 juillet 2024 à 18h00, le Conseil d'agglomération, légalement convoqué le jeudi 11 juillet 2024, s'est réuni à l'Espace Jean Blanc de la commune de Port, sous la présidence de Monsieur Michel MOURLEVAT.

Présents	Excusés	Absents	Pouvoirs
53	5	10	10

Présents : M. MOURLEVAT, M. PERRAUD, M. EMIN, M. THOMASSET, M. CRACCHIOLO, Mme ESCODA, M. HARMEL, Mme COMUZZI, M. VAREYON, M. DELAGNEAU, M. TURC, M. COMTET, M. MATZ, M. MAIRE, Mme ANTUNES, M. AUBOEUF, M. BENOIT, Mme BERGER, Mme BERTRAND, M. BOURGEAIS, M. BRITEL, M. BROCHARD, M. BUQUET, M. DEGUERRY, Mme DEGUERRY, M. DOCHE, M. DONZEL, M. DRUET, Mme DUBARE, M. DUCRET, M. DUFOUR, M. DUPARCHY, M. DUPONT Noël, M. EDET (suppléant de M. VAILLOUD), Mme EMIN, M. FOUILLAND, M. GIROD, M. GUENRO, Mme GUIGNOT, M. GUILLET, M. GUINET, M. JUILLARD, M. KAYGISIZ, M. LENSEL, M. MARTINAND, M. MATHIEU, M. MONACI, Mme MOREL Jeannine, M. PALISSON, M. PERNOD, M. RAVOT, Mme SERRE, Mme VOLAN.

Excusés : M. ARMETTA, M. GERVASONI, M. ISSARTEL, M. MILLET, M. TORRION.

Absents : M. AKHLAFA, M. BORGEOT, M. DUPONT Jean-François, Mme MANDUCHER, M. MARTINEZ, M. MOREL, Mme MOREL Anne, M. NIVEL, Mme PITTI, Mme REGLAIN.

Pouvoirs : Mme RAVET (pouvoir à Mme COMUZZI), Mme BEY (pouvoir à M. MATZ), Mme COLLET (pouvoir à M. Noël DUPONT), M. de LEMPS (pouvoir à M. FOUILLAND), Mme DOMINGUEZ (pouvoir à M. EMIN), Mme FLORE (pouvoir à M. CRACCHIOLO), Mme LEVILLAIN (pouvoir à Mme EMIN), Mme LIEVIN (pouvoir à M. BOURGEAIS), M. MOINE (pouvoir à M. MONACI), M. TOURNIER-BILLON (pouvoir à M. COMTET).

=====
Le quorum étant atteint, le Conseil d'agglomération peut délibérer.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil d'agglomération nomme à l'unanimité, M. Noël DUPONT, Secrétaire de séance.

Réhabilitation du centre nautique Robert Sautin - Validation du programme de maîtrise d'œuvre et lancement des opérations de maîtrise d'œuvre

Rapporteur : M. MATZ

La vétusté du Centre Nautique Robert Sautin (CNRS) et son incapacité, tant qualitative que quantitative, à répondre à la demande actuelle en matière de pratiques aquatiques, ont conduit l'autorité de l'Agglomération à initier début 2023 une étude d'opportunité, de faisabilité, de préprogrammation et de programmation en vue de la réhabilitation de son équipement aquatique.

Cette étude, confiée au groupement Espélia/Eco-construire/A3 Séréba, a permis de démontrer, conformément à l'article L2421-1 du code de la commande publique :

- l'opportunité de réhabilitation du CNRS ;
- la faisabilité de ce projet sur les plans techniques, juridiques et financiers.

Les diagnostics techniques et fonctionnels réalisés sur le CNRS confirment également la nécessité de mise en œuvre du programme de réhabilitation qui prévoit entre autres :

- la reconstruction du clos-couvert de la halle olympique, des plages et la réhabilitation des gradins
- la réhabilitation du bassin de 50 m y compris aileron mobile,
- la réhabilitation technique globale (plomberie, chauffage, climatisation, traitement de l'eau et électricité),
- la réhabilitation des bassins ludiques, y compris plages,
- la réhabilitation de la zone vestiaires,
- l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture,
- la reprise des plages extérieures.

Sur cette base, il convient aujourd'hui d'engager le projet en phase opérationnelle, conformément au programme technique, fonctionnel et environnemental détaillé joint à la présente délibération.

Au stade études de programmation (valeur mai 2024), les travaux de réhabilitation sont évalués à 10 990 000 € HT. Ils commenceraient début 2026 avec une durée prévisionnelle de travaux de 16 au 18 mois et une fin programmée au 2^{ème} semestre 2027.

Il est précisé qu'un accompagnement financier sera sollicité auprès des différents financeurs tels que la fédération de natation, le Département de l'Ain, la Région et l'Etat.

Vu le programme détaillé du groupement d'assistance à maîtrise d'ouvrage Espélia, Séréba et Eco construire,

Vu les études techniques et financières déjà réalisées,

Vu les avis favorables du Bureau et de la commission mixte Bâtiments, travaux et infrastructures et Equipements sportifs et soutien aux acteurs du sport réunis respectivement les 20 juin et 1^{er} juillet 2024.

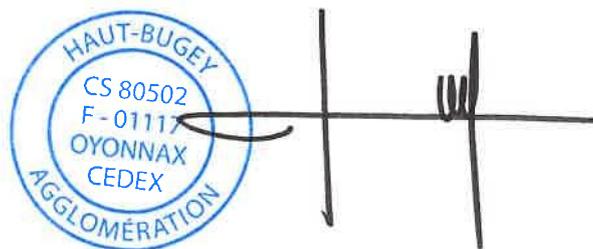
Après avoir pris connaissance de ce qui précède et en avoir délibéré,

Le Conseil d'agglomération,
Par 63 voix pour,

- **APPROUVE** le programme technique et financier réalisé par le groupement Espélia - Séréba et Eco construire, le périmètre de la réhabilitation et le cout des travaux d'objectif fixé à 10 990 000 € HT.
- **AUTORISE** le Président à lancer, à organiser la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre en appel d'offre ouvert avec négociation et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci et à la conclusion de ce marché ainsi qu'à son exécution.
- **AUTORISE** le président à solliciter toute forme d'aide financière pour le financement de ce projet.

Fait à Oyonnax, le 22 juillet 2024.

Le Président,



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the following text: "HAUT-BUGEY" at the top, "CS 80502" in the center, "F-01117" below it, "OYONNAX" below that, "CEDEX" below that, and "AGGLOMÉRATION" at the bottom. The signature is a horizontal line with a loop on the left and a vertical line on the right.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Réhabilitation du centre nautique Robert Sautin - Validation du

Objet de l'acte : programme de maîtrise d'oeuvre et lancement des opérations de maîtrise d'oeuvre.

.....

Date de décision: 18/07/2024

Date de réception de l'accusé 23/07/2024
de réception :

.....

Numéro de l'acte : 180724_2024108

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20240718-180724_2024108-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 1 .6

Commande Publique

Actes relatifs à la maîtrise d'oeuvre

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 20-rehabilitation-CNRS-.pdf (99_DE-001-200042935-20240718-180724_2024108-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : POINT N°20.pdf (21_RP-001-200042935-20240718-180724_2024108-DE-1-1_2.pdf)

réhabilitation centre nautique ROBERT SAUTIN